

LES LOISIRS DU CENTRE PÈRE-MARQUETTE INC.

États Financiers

Le 31 décembre 2019

LES LOISIRS DU CENTRE PÈRE-MARQUETTE INC.

TABLE DES MATIÈRES

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS	3 - 4
ÉTATS FINANCIERS	
Résultats	5
Évolution des Actifs Nets	6
Bilan	7
Flux de Trésorerie	8
Notes complémentaires	9 - 11

# *Amstutz Inc.*

## *Comptables Professionnels Agréés*

### RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux membres de  
LES LOISIRS DU CENTRE PÈRE-MARQUETTE INC.

**Opinion avec réserve** - Nous avons effectué l'audit des états financiers de LES LOISIRS DU CENTRE PÈRE-MARQUETTE INC. (l'organisme), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2019 et l'état des résultats, l'état de l'évolution des actifs nets et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences au problème décrit dans la section "*Fondement de l'opinion avec réserve*" de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 décembre 2019, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes à but non lucratif.

**Fondement de l'opinion avec réserve** - Comme c'est le cas dans de nombreux organismes à but non lucratif, l'organisme reçoit des apports pour financer ses activités pour lesquels il n'est pas possible d'auditer de façon satisfaisante s'ils ont tous été comptabilisés. Par conséquent, notre audit des produits de cette nature s'est limitée aux montants comptabilisés dans les livres de l'organisme, et nous n'avons pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants des apports reçus, du résultat net et des flux de trésorerie pour les exercices clos le 31 décembre 2019 et 2018, des actifs courants au 31 décembre 2019 et 2018, et des actifs nets au 1er janvier et 31 décembre 2019 et 2018. Notre opinion d'audit a été modifiée au 31 décembre 2018 en fonction de cette limite.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section "*Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers*" du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

**Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers** - La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

**Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers** - Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci

résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



Par R. Amstutz CPA auditeur, CA  
Le 5 mai 2020  
Montréal, Québec  
Permis No: A105202

**LES LOISIRS DU CENTRE PÈRE-MARQUETTE INC.**  
**RÉSULTATS**  
exercice terminé le 31 décembre 2019

	<u>2 0 1 9</u>				<u>2 0 1 8</u>	
	<u>Centre Père- Marquette</u>	<u>Camps de jour</u>	<u>Boxe</u>	<u>Bistro</u>	<u>Total</u>	<u>Total</u>
	(365 jrs)				(214 jrs)	
<b>PRODUITS</b>						
Contributions						
Ville de Montréal	103,308 \$	48,406 \$	7,686 \$	-	\$ 159,400	\$ 86,944
Gouvernement du Canada	-	35,849	-	-	35,849	38,705
Autres	3,515	-	-	-	3,515	5,694
Activités annuelles	434,356	-	-	-	434,356	154,426
Camps de jour	-	137,720	-	-	137,720	136,716
Boxe	-	-	26,939	-	26,939	14,730
Location	29,906	8,924	-	-	38,830	14,688
Service de garde	-	29,773	-	-	29,773	15,267
Revenus Bistro	-	-	-	115,817	115,817	47,473
	<u>571,085</u>	<u>260,672</u>	<u>34,625</u>	<u>115,817</u>	<u>982,199</u>	<u>514,643</u>
<b>CHARGES</b>						
Frais d'activités	253,212	89,778	25,673	-	368,663	216,482
Frais Bistro	-	-	-	68,668	68,668	30,739
Salaires et charges sociales	254,262	130,535	-	35,054	419,851	227,669
Honoraires professionnels	4,686	2,343	391	391	7,811	4,954
Frais de transport	293	9,696	24	24	10,037	6,175
Télécommunications	6,785	3,393	565	565	11,308	6,789
Frais de bureau	1,774	886	148	148	2,956	1,441
Publicité	2,674	673	529	440	4,316	1,971
Frais bancaires	6,415	3,223	90	512	10,240	4,209
Formation	636	1,378	-	250	2,264	1,885
Frais de représentation	1,864	-	-	-	1,864	989
Assurance	685	342	57	57	1,141	1,355
Taxes et permis	-	-	-	182	182	-
Divers	1,370	686	114	114	2,284	1,544
Entretien et réparations	2,548	859	627	212	4,246	600
Amortissement	96	-	-	-	96	96
	<u>537,300</u>	<u>243,792</u>	<u>28,218</u>	<u>106,617</u>	<u>915,927</u>	<u>506,898</u>
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR</b>						
<b>LES CHARGES</b>	<u>33,785 \$</u>	<u>16,880 \$</u>	<u>6,407 \$</u>	<u>9,200 \$</u>	<u>66,272 \$</u>	<u>7,745 \$</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

LES LOISIRS DU CENTRE PÈRE-MARQUETTE INC.  
ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS  
exercice terminé le 31 décembre 2019

		<u>2 0 1 9</u> (365 jrs)	<u>2 0 1 8</u> (214 jrs)
	<u>Investis en immobi- lisations</u>	<u>Non affectés</u>	<u>Total</u>
		<u>Total</u>	<u>Total</u>
Solde au début de l'exercice	382 \$	180 845 \$	181 227 \$
Excédent des produits sur les charges	-	66 272	7 745
Amortissement	<u>(96)</u>	<u>96</u>	<u>-</u>
Solde à la fin	<u>286 \$</u>	<u>247 213 \$</u>	<u>247 499 \$</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

LES LOISIRS DU CENTRE PÈRE-MARQUETTE INC.  
 BILAN  
 au 31 décembre 2019

	<u>2 0 1 9</u>	<u>2 0 1 8</u>
<b>ACTIF</b>		
<b>ACTIF À COURT TERME</b>		
Encaisse	360 459 \$	270 959 \$
Taxes de vente à recevoir	936	-
Frais payés d'avance	<u>560</u>	<u>560</u>
	361 955	271 519
<b>IMMOBILISATIONS (note 3)</b>	<u>286</u>	<u>382</u>
	<u><u>362 241</u></u> \$	<u><u>271 901</u></u> \$
<b>PASSIF</b>		
<b>PASSIF À COURT TERME</b>		
Créditeurs (note 4)	4 312 \$	17 169 \$
Inscriptions perçues d'avance	<u>110 430</u>	<u>73 505</u>
	<u>114 742</u>	<u>90 674</u>
<b>ACTIFS NETS</b>		
<b>ACTIFS NETS</b>		
Investis en immobilisations	286	382
Non affectés	<u>247 213</u>	<u>180 845</u>
	<u>247 499</u>	<u>181 227</u>
	<u><u>362 241</u></u> \$	<u><u>271 901</u></u> \$

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

.....administrateur

.....administrateur

.....administrateur

.....administrateur

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

LES LOISIRS DU CENTRE PÈRE-MARQUETTE INC.  
 FLUX DE TRÉSORERIE  
 exercice terminé le 31 décembre 2019

	<u>2 0 1 9</u> (365 jrs)	<u>2 0 1 8</u> (214 jrs)
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent des produits sur les charges	66 272 \$	7 745 \$
Éléments sans incidence sur l'encaisse		
Amortissement	<u>96</u>	<u>96</u>
	66 368	7 841
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Taxes de vente à recevoir	(936)	-
Frais payés d'avance	-	235
Créditeurs	(12 857)	(3 141)
Inscriptions perçues d'avance	36 925	(72 190)
Apports reportés	<u>-</u>	<u>(57 234)</u>
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	89 500	(124 489)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE au début	<u>270 959</u>	<u>395 448</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE à la fin	<u>360 459 \$</u>	<u>270 959 \$</u>

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

LES LOISIRS DU CENTRE PÈRE-MARQUETTE INC.  
NOTES COMPLÉMENTAIRES  
au 31 décembre 2019

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

Les Loisirs du Centre Père-Marquette est un organisme à but non lucratif, constitué selon la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec le 11 juillet 1963. L'organisme est exempté d'impôts sur le revenu.

Ses objets sont les suivants:

- i) effectuer la gestion de centres de loisirs;
- ii) promouvoir, organiser et réaliser la pratique d'activités de loisirs pour la population du secteur Rosemont - La Petite-Patrie et celle de Montréal. Ces activités pourront être de nature récréative, sportive, physique, culturelle, scientifique, sociale et communautaire;
- iii) acquérir le matériel et les biens nécessaires à la réalisation de ses activités;
- iv) développer des liens avec des organismes et/ou institutions afin de mettre de l'avant des activités et/ou projets à caractère récréatif, sportif, physique, culturel, scientifique, social et communautaire;
- v) soutenir les organismes et groupes de loisirs de la population en leur prêtant du matériel et/ou des locaux, afin de réaliser leurs activités;
- vi) Recevoir des dons, legs et autres contributions de même nature en argent, en valeurs mobilières; administrer de tels dons, legs et autres contributions; organiser des campagnes de souscriptions dans le but de recueillir des fonds pour des fins sociales et charitables.

En cas de liquidation ou de distribution des biens de l'organisme, une fois ses dettes acquittées, la totalité des biens restants sera dévolue à un donataire reconnu tel que décrit au paragraphe 149.1 (1) de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes:

Estimations de la direction

La préparation des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes exige que la direction effectue des estimations et établisse des hypothèses qui touchent les montants des actifs et des passifs déclarés, la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et le montant des produits et des charges pour la période visée. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

LES LOISIRS DU CENTRE PÈRE-MARQUETTE INC.  
NOTES COMPLÉMENTAIRES  
au 31 décembre 2019

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Constatations des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de revenus lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Activités, Camps de jour et Boxe

Les produits des activités, des camps de jour et de boxe sont constatés lorsque les activités ont lieu.

Location

Les produits de location sont constatés linéairement sur la durée de la location.

Instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse et des taxes de vente à recevoir. Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative respective selon les méthodes et les taux indiqués ci-dessous:

Équipement d'activités	20% linéaire
Équipement informatique	33% linéaire
Mobilier et équipement de bureau	20% linéaire

Apports en service

L'organisme ne pourrait exercer ses activités sans les services qu'il reçoit de nombreux bénévoles qui lui consacrent un nombre d'heures considérable. En raison de la complexité inhérente à la compilation de ces heures, les services reçus à titre bénévole ne sont pas constatés dans les états financiers de l'organisme.

De plus, d'autres organismes mettent des locaux, à titre gratuit, à la disposition de l'organisme. Entre autres, la Ville de Montréal a contribué sous forme de service en rendant disponibles des locaux et autres services associés pour les activités de l'organisme. L'organisme ne comptabilise pas ces montants puisque ce ne sont pas des services qu'il aurait pu payer s'il ne les avaient pas reçus à titre gratuit.

LES LOISIRS DU CENTRE PÈRE-MARQUETTE INC.  
 NOTES COMPLÉMENTAIRES  
 au 31 décembre 2019

3. IMMOBILISATIONS			<u>2 0 1 9</u>	<u>2 0 1 8</u>
	<u>Coût</u>	<u>Amortissement cumulé</u>	<u>Valeur nette</u>	
Équipement d'activités	5 358 \$	5 072 \$	286 \$	382 \$
Équipement informatique	1 530	1 530	-	-
Mobilier et équipement de bureau	<u>550</u>	<u>550</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
	<u>7 438 \$</u>	<u>7 152 \$</u>	<u>286 \$</u>	<u>382 \$</u>

L'amortissement de l'exercice s'élève à 96\$ (2018 - 96\$).

4. CRÉDITEURS		<u>2 0 1 9</u>	<u>2 0 1 8</u>
Frais courus		4 312 \$	4 411 \$
Salaires et vacances à payer		-	4 448
Taxes de vente à payer		<u>-</u>	<u>8 310</u>
		<u>4 312 \$</u>	<u>17 169 \$</u>

5. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques et concentrations

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de l'organisme aux risques à la date du bilan, soit au 31 décembre 2019.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement en regard à ses créditeurs.